

DIRECTION DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE FINANCIERE  
ID/VR

QUESTION N° 27

## NOMENCLATURE – 7.1.2

VILLE DE LENS  
CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 27 MARS 2024-----  
BUDGET PRIMITIF – RAPPORT – EXERCICE 2024  
-----

Rapporteur : Monsieur Thibault GHEYSENS

Vu la délibération n° 18 relative au Rapport d'Orientations Budgétaires présenté en Conseil Municipal du 20 février 2024.

Le projet de Budget Primitif 2024 de la Ville de Lens présente les masses suivantes :

**Section de Fonctionnement :**

Dépenses et recettes équilibrées à : 59 523 585 €

**Section d'Investissement :**

Dépenses et recettes équilibrées à : 26 759 546 €

**Soit un budget total** équilibré à : 86 283 131 €

Finalement, le Budget Primitif 2024 s'équilibre en dépenses et recettes par section comme suit :

		DEPENSES		RECETTES			
		Chapitre	Proposition	Chapitre	Proposition		
FONCTIONNEMENT	REEL	011	Charges à caractère général	15 642 014 €	70	Produit des services, du domaine et ventes diverses	2 267 516 €
		012	Frais de personnel et charges assimilées	30 096 694 €	73	Impôts et taxes	32 237 087 €
		65	Autres charges de gestion courante	3 644 761 €	731	Fiscalité locale	1 282 000 €
		66	Charges financières	930 000 €	74	Dotations et Participations	20 963 641 €
		67	Charges exceptionnelles	13 200 €	75	Autres produits de gestion courante	877 423 €
		68	Dotations aux provisions	0 €	76	Produits financiers	8 600 €
		014	Atténuations de produits	578 100 €	77	Produits exceptionnels	0 €
					013	Atténuations de charges	357 300 €
		<b>Total des Dépenses Réelles de Fonctionnement</b>	<b>50 326 669 €</b>		<b>Total des Recettes Réelles de Fonctionnement</b>	<b>57 993 567 €</b>	
	ORDRE	023	Virement à la section d'investissement	1 536 177 €			
		042	Opérations d'ordre de transfert entre section	7 082 639 €	042	Opérations d'ordre de transfert entre section	1 530 018 €
			<b>Total des Dépenses d'Ordre de Fonctionnement</b>	<b>8 618 816 €</b>		<b>Total des Recettes d'Ordre de Fonctionnement</b>	<b>1 530 018 €</b>
		<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>59 523 585 €</b>		<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>59 523 585 €</b>	

		DEPENSES		RECETTES			
		Chapitre	Proposition	Chapitre	Proposition		
INVESTISSEMENT	REEL	16	Emprunts et dettes assimilées (agence de l'eau)	3 681 905 €	16	Emprunts et dettes assimilées	6 749 487 €
		20	Immobilisations incorporelles	1 233 300 €	13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 677 802 €
		204	Subventions d'équipement versées	506 000 €	10	Dotations, fonds divers et réserves	2 446 000 €
		21	Immobilisations corporelles	9 284 821 €	23	Immobilisations en cours	- €
		23	Immobilisations en cours	3 321 000 €			
		26	Titres et valeurs	4 500 €	024	Produits de cessions d'immobilisations	- €
		27	Autres immobilisations financières	15 000 €	27	Dépôts et cautionnements reçus	30 200 €
		45	Opérations pour compte de tiers	66 000 €	45	Opérations pour compte de tiers	120 239 €
		<b>Total des Dépenses Réelles d'Investissement</b>		<b>18 112 526 €</b>	<b>Total des Recettes Réelles d'Investissement</b>		<b>11 023 728 €</b>
	ORDRE				021	Virement de la section de fonctionnement	1 536 177 €
		040	Opérations d'ordre de transfert entre section	1 530 018 €	040	Opérations d'ordre de transfert entre section	7 082 639 €
		041	Opérations patrimoniales	7 117 002 €	041	Opérations patrimoniales	7 117 002 €
		<b>Total des Dépenses d'Ordre d'Investissement</b>		<b>8 647 020 €</b>	<b>Total des Recettes d'Ordre d'Investissement</b>		<b>15 735 818 €</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>26 759 546 €</b>	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>26 759 546 €</b>	
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>		<b>86 283 131 €</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>		<b>86 283 131 €</b>		

La commission Finances a émis un avis favorable.

Considérant que le projet de Budget Primitif pour 2024, dans sa version officielle, vous est présenté et détaillé dans le rapport joint en annexe,

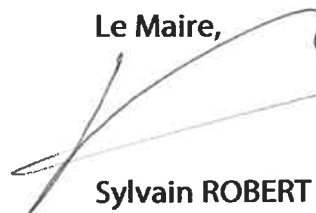
Au vu de ces éléments,

Il vous est demandé de bien vouloir adopter le Budget Primitif pour 2024, tel que présenté.

⇒ Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés après que le conseil municipal en eut délibéré.

Pour..... 31  
Contre..... 4  
Abstentions..... 2

Le Maire,

  
Sylvain ROBERT



La Secrétaire de Séance,

  
Patricia BRAET

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**AFFICHE EN MAIRIE LE 28 MARS 2024**

=====

**SEANCE DU MERCREDI 27 MARS 2024**

=====

L'an deux mille vingt-quatre, le 27 mars, à 14 heures, le Conseil Municipal de la Ville de LENS s'est assemblé à l'hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Maire, et sur convocation en date du 20 mars 2024.

**Etaient présents** : MM. ROBERT, HANON, MAZURE, Mme BOURDON, M. GHEYSENS, Mme CORRE, M. CECAK, Mme LEFEBVRE, M. OUDJANI, Mme LAGNIEZ, M. BOUKERCHA, Mme MEPHU NGUIFO, M. DESOUTTER, Mmes CHOCHOI et MAZEREUW, M. CUGIER, Mme NION, M. REAL, Mmes MASSET et BRAET, M. LOURDEL, Mme JACKOWSKI, M. NYCZ, Mmes LEROY et LAUWERS, M. CLAVET, Mme DAVID.

**Etaient excusés** : Mme AIT CHIKHEBBIH ayant donné pouvoir à M. HANON, Mme VAIRON ayant donné pouvoir à M. BOUKERCHA, M. DAUBRESSE ayant donné pouvoir à Mme LEFEBVRE, Mme BRASSART ayant donné pouvoir à Mme CHOCHOI, M. HOJNATZKI ayant donné pouvoir à M. MAZURE, Mme LOURDELLE ayant donné pouvoir à M. DESOUTTER, Mme GLEMBA ayant donné pouvoir à Mme MAZEREUW, Mme BEDNARSKA ayant donné pouvoir à M. CUGIER, M. PACH ayant donné pouvoir à M. CLAVET, M. DUCASTEL ayant donné pouvoir à Mme DAVID, Mme VINCENT n'ayant pas donné de pouvoir.

**Etait absent** : M. DESMARETZ.

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de trente-neuf, il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Mme BRAET, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, a été désignée à l'unanimité des Conseillers présents, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.